



PRIX COLLÉGIEN DE MUSIQUE CONTEMPORAINE

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Être compositeur agréé au Centre de musique canadienne au Québec;
- Présenter une oeuvre enregistrée sur disque compact ou bande sonore, d'une durée maximale de 16 minutes, ayant été diffusée à la radio ou en concert entre le 1^{er} septembre 2012 et le 30 novembre 2014.

TYPES D'OEUVRES ACCEPTÉES

- musique acoustique instrumentale ou vocale
- musique électroacoustique
- musique mixte
- musique actuelle

OBJECTIFS DU PRIX

- Promouvoir la musique contemporaine;
- Faire découvrir aux étudiants du niveau collégial des styles d'écriture et des mondes sonores inédits;
- Développer le sens critique et la capacité d'analyse des étudiants.

BOURSES

1 ^{er} prix.....	1000 \$
2 ^e prix.....	500 \$
3 ^e prix.....	300 \$

Les prix sont respectivement offerts par le Centre de musique canadienne au Québec (CMC-Québec), la Fondation Cégep de Sherbrooke et la Société québécoise de recherche en musique (SQRM). Une bourse de création est également offerte au lauréat du premier prix, une gracieuseté de PLAV Audio et du Cégep de Sherbrooke.

INSCRIPTION

Date limite : 30 novembre 2014
 Formulaire : cmcquebec.ca/concours
 Informations : quebec@centremusique.ca
 Tél.: 514-866-3477

www.prixcollegiendemusiquecontemporaine.ca